



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

**La CGT signera l'accord
d'intéressement local.**

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

Mardi 20 juin 2017

Négociation accord d'intéressement Cléon

2017/2018/2019 :

**Réunis en commission exécutive aujourd'hui,
lundi 19 juin, les élus CGT ont décidé de signer
l'accord d'intéressement pour Cléon.**

**La CGT a décidé de signer, mais continuera
de combattre ces primes aléatoires, injustes
et non soumises à cotisations sociales.**

Les délais de signature étant contraints, l'accord doit en effet être signé avant mardi 20 juin, la CGT, majoritaire sur le site de Cléon, ne prendra pas le risque de faire perdre cette prime aux salariés et signera donc l'accord d'intéressement Cléon.

En réunion de négo le 13 juin, la CGT a à nouveau demandé à la direction de donner une prime aux salariés précaires à Cléon : refus de la direction.

Plus de 1800 intérimaires travaillant sur le site, dans des conditions difficiles, avec de petits salaires, vont donc participer aux résultats, mais ne toucheront rien !!!

Cela la CGT ne l'accepte pas.

Dans les jours qui viennent, la CGT proposera, dans un premier temps, la signature d'une pétition aux portes de l'usine, pour exiger que la direction verse une prime aux salariés intérimaires, égale à celle touchée par les salariés en CDI.

La CGT signe, mais conteste toujours le bien fondé de cet accord. Le calcul de la prime est en effet basé sur des critères qui ne sont pas sans conséquences pour les salariés.

- Le taux F1 : Le F1 recense tous les accidents du travail ayant nécessité des soins à l'extérieur. L'objectif pour l'année est de 24 F1 maximum.

La conséquence est la chasse aux accidents de travail en «pointant du doigt» ceux qui voudront déclarer un accident et qui, à cause de cela, feront baisser la prime pour tous les salariés de l'usine !!!

Présentéisme : fixé à 97%. Les absences, (même pour une maladie grave...) ont une incidence sur la prime de l'ensemble des salariés. Cet indicateur incite clairement les salariés à venir au boulot, et se mettre en danger, même malades, pour ne pas faire baisser la prime.

Indicateur enquête HAYS : nous avons échappé au pire...

La direction a proposé de mettre un indicateur basé sur le taux de satisfaction des salariés, au travers de l'enquête HAYS.

En clair, le montant de la prime aurait eu un lien direct avec les réponses des salariés, **pour faire monter la prime, il aurait fallu dire que «tout va bien».**

Totalement inacceptable : La direction est revenue sur sa proposition et l'a remplacée par le taux de participation à l'enquête, fixé à 90%.

Nous reviendrons sur les autres indicateurs servant au calcul de la prime.

Dans un premier temps, préparez-vous à signer massivement la pétition pour réclamer davantage de justice sociale !